



## **RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E) – APE/IMPULSION**

Le Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz procédera prochainement au recrutement et à la constitution d'une réserve de recrutement d'assistant(e) social(e).

### **Poste à pourvoir**

Assistant(e) social(e)

Vous assumez des permanences sociales de 1<sup>ère</sup> ligne dans le cadre de la constitution d'un dossier de revenu d'intégration ou toute autre forme d'aide.

### **Profil de fonction**

Le travailleur social aura pour fonctions :

- ✓ d'analyser une demande et d'y apporter la solution la plus appropriée
- ✓ d'élaborer une situation financière
- ✓ de réaliser une enquête sociale, rédiger un rapport social et le présenter au Comité spécial du Service social
- ✓ d'effectuer des visites à domicile
- ✓ d'assurer un suivi administratif et social des dossiers
- ✓ de conseiller et d'orienter les usagers
- ✓ de gérer des situations d'urgence
- ✓ d'accompagner un public adulte fortement marginalisé dans ses démarches administratives et psycho-sociales
- ✓ de réaliser des permanences sociales
- ✓ de participer à des réunions d'équipe.

### **Aptitudes requises**

Il devra donc pouvoir faire preuve des qualités suivantes :

- ✓ larges compétences relationnelles (capacité d'entrer en contact avec des responsables, directeurs, bénéficiaires, collègues, des partenaires extérieurs, de participer à des réunions)
- ✓ bonne connaissance des législations relatives aux CPAS (loi organique, loi de 1965, DIS, PIIS, ...)
- ✓ capacité d'autonomie, de prise de responsabilités
- ✓ bonne gestion du stress et de l'agressivité
- ✓ capacité de travailler en réseau, de collaborer
- ✓ grande capacité d'écoute et de prise de recul
- ✓ capacité d'évaluation, d'observation
- ✓ capacité d'accompagnement psychosocial des personnes précarisées
- ✓ bonne capacité rédactionnelle et de classement, orthographe irréprochable
- ✓ rigueur administrative (respect des délais, conditions d'octroi des aides...)

- ✓ grande polyvalence
- ✓ flexibilité

## **Conditions d'accès**

### **Conditions générales de l'institution :**

- 1° être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- 2° avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- 3° jouir des droits civils et politiques ;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- 5° justifier la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- 6° être âgé de 18 ans au moins ;
- 7° le cas échéant, être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions fixées par l'annexe 1 ;
- 8° réussir un examen de recrutement.

L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1°, 2°, 3°, 4° et 5° ci-dessus.

### **Conditions spécifiques à la fonction :**

Etre titulaire :

- du diplôme d'assistant(e) social(e) prévu par la loi du 12/06/1945 sur la protection du titre d'auxiliaire ou d'assistant(e) social(e)
- soit du diplôme d'infirmier(e) gradué(e) social(e) prévu par l'Arrêté royal du 17/08/1957
- soit porteur d'un titre déclaré équivalent au diplôme d'infirmier(e) gradué(e) social(e) en application de l'article 25, 3° de l'Arrêté royal précité
- soit d'un diplôme d'études étranger déclaré équivalent à un des diplômes susvisés :

## **Procédure de sélection :**

Réussir devant une commission de sélection constituée comme prévu à l'art. 24, un examen dont le programme comprend les épreuves comme prévues à l'art. 31, suivantes :

**Première épreuve** : éliminatoire : 50% requis dans chacune des sous-épreuves suivantes :

- épreuve écrite de résumé et critique d'une conférence sur un sujet en rapport avec la fonction (40 pts),
- épreuve écrite de vérification des connaissances liées à la fonction (40 pts),

**Deuxième épreuve** : (20 pts) :

Epreuve orale sous forme d'un entretien permettant de juger la maturité des candidats et d'apprécier leur aptitude à la fonction considérée ;

Disposer d'un véhicule motorisé et du permis de conduire adéquat ;  
Obtenir pour être classé 50% dans chacune des épreuves et 60% au total.

Expérience dans un service social général au sein d'un C.P.A.S souhaitée.

**Être dans les conditions APE et/ ou disposer d'un plan IMPULSION.**

**Nous offrons :**

Rémunération à l'échelle barémique de niveau B1 ;  
Valorisation de l'ancienneté pour les fonctions antérieures ;  
Chèques-repas de 6,00€/jour presté ;  
26 jours de congés légaux minimum en fonction de votre âge (+ congés complémentaires et festivités locales + congés de pénibilité dès 52 ans) ;  
Possibilité de suivre des formations.

**Type de contrat :**

De remplacement  
Temps plein : 36h/semaine

**Comment postuler ?**

Votre candidature avec la référence « assistant(e) social(e) de 1<sup>ère</sup> ligne » est à introduire auprès du CPAS de Morlanwelz par courriel à [cpas.personnel@morlanwelz.be](mailto:cpas.personnel@morlanwelz.be) ou par courrier au service du Personnel : Place Albert 1er n°13 à 7140 MORLANWELZ au plus tard le 12 mai 2024.

Votre candidature doit impérativement comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae mis à jour
- Une copie du diplôme requis
- Un extrait de casier judiciaire